



## Demande de renseignements

Par **Tunisienne88**, le **21/04/2015** à **18:37**

Bonjour Maître,

je suis étudiante tunisienne venu l'année dernière (septembre 2014) en France pour compléter mes études en master 2 à Nantes mais j'ai pas assisté aux cours ni aux examens, et j'ai choisi de vivre avec mon mari tunisien (salarié CDI en France depuis Avril 2014) à Paris. Maintenant je suis enceinte de 5 mois: ma date prévue d'accouchement est le 10 septembre 2015 et mon visa expirera le 27 Août 2015.

Y a t'il une solution pour renouveler mon visa?

Sinon, si le renouvellement est difficile y a t'il une solution pour accoucher en France d'une façon légale et retourner par la suite à mon pays avec mon bébé en attendant le regroupement familial (déclenchement de la procédure en 15 septembre 2015)?

Est-ce que le fait d'avoir eu un OQTF influence sur la procédure de regroupement familial par la suite?

Merci par avance de votre réponse.